DIMANCHE 5 JUILLET 1914

XXVe ANNÉE. — N° 3646. — DIMANCHE 5 JUILLET 1914

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 35, rue des Ursulines

Dieu protège la France!

Lundi 6 juillet. — SAINT ISAIE
Mardi 7. — SS. CYRILLE et METHODE

Paris, 4 juillet 1914

La journée

Le « Journal Officiel » publie la série de décrets qui consomment la dissolution des communautés religieuses dont nous avons publié la liste le 2 juillet.

Mais rien, pas même un décret de ministre ou de président, ne peut prescrire contre Dieu et les droits de l'Eglise.

❋

Les obsèques de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg ont eu lieu hier, à Vienne, en présence d'une foule considérable et recueillie. Les corps ont été inhumés ce matin à Arstetten.

❋

200 Serbes ont été expulsés de Bosnie où les garnisons sont maintenues au complet. Beaucoup de patrons viennois ont remercié leurs ouvriers serbes.

❋

Depuis le crime de Serajevo, l'attitude du gouvernement serbe a été plus que correcte. Un service funèbre auquel assistait le prince régent a été célébré à Belgrade.

❋

Le curé de Harzwiller (Lorraine annexée) ayant refusé de faire sonner les cloches pour le statthalter, le maire fit crocheter l'église et sonner ces cloches protestataires.

❋

L'arbitrage de la Cour de La Haye entre la Hollande et le Portugal au sujet de la frontière dans l'île de Timor a été favorable aux Pays-Bas.

❋

La Russie se plaint vivement des persécutions dirigées en Autriche-Hongrie contre l'élément orthodoxe.

❋

L'opposition radicale, nationaliste et progressiste en Serbie a formé bloc pour battre aux prochaines élections les partisans du ministère Pachitch.

❋

L'empereur d'Allemagne partira lundi pour sa croisière annuelle dans les eaux norvégiennes.

❋

Un incident de frontière a mis aux prises, près de Kemanlar, des soldats bulgares et des soldats roumains. Deux de ces derniers ont été tués.

❋

Essad pacha quitte aujourd'hui Naples pour Paris.

❋

A Lourdes

A propos du Congrès

Le Conseil municipal de Lourdes, réuni sur convocation spéciale, mardi soir, a voté la somme de 30 000 francs pour la décoration des monuments publics, rues, places et avenues de la ville à l'occasion du prochain XXVe Congrès eucharistique.

Un projet soumis à l'assemblée par l'architecte de la ville a été adopté et comporte : un monumental arc de triomphe à la sortie de la cour de la gare, en dehors du terrain appartenant à la Compagnie des chemins de fer du Midi. Il paraît que l'on agit ainsi afin d'éviter toutes difficultés avec ladite Compagnie ?... Rappelons sans commentaires, qu'en 1908, la Compagnie, sous prétexte de rupture du Concordat, refusa de se prêter à une réception solennelle dans les salles d'attente de la gare, lors de l'arrivée du cardinal légat, le 11 février et que cette réception eut lieu dans les salons de l'hôtel Tourine-Terminus. Elle invoqua qu'elle était sous la dépendance du ministère des Travaux publics, etc. Cependant, la ville put dresser un arc de triomphe à l'entrée de la cour de la gare. Cette année, sûrement, en vertu des mêmes raisons, cela n'a pas été possible ?

Donc, un arc de triomphe monumental sera dressé à la sortie de la gare sur le territoire communal.

Plusieurs autres et des gracieux portiques seront dressés dans l'intérieur de la ville sur tout le parcours du cortège. En outre mâts et oriflammes seront distribués à profusion dans toute la ville. Cette partie du projet sera exécutée par une maison s'occupant de l'entreprise spéciale de ces sortes d'installations. Le château fort sera, lui aussi, tout pavoisé et illuminé et le soir, à la nuit, sera embrasé.

En un mot, Lourdes, ville, population et municipalité ne font qu'un dans le désir de bien fêter Jésus-Hostie, et se montrer sous un aspect que beaucoup ne leur connaissent pas.

DANTRAS.

Le mouvement des pèlerinages

Cette semaine dernière, sont venus à la Grotte :

2 400 pèlerins bretons de Rennes ; 300 pèlerins italiens de la région appuenne ; 600 pèlerins des doyennés d'Aire et de Geaune (Landes) ; 150 pèlerins de Madrid (Espagne).

La statue de saint Vincent de Paul

Une nouvelle statue vient d'être dressée sur la rampe méridionale du Rosaire, c'est celle du grand apôtre de la charité, saint Vincent de Paul.

Le sursaut...

La vieille et chrétienne conscience d'autrefois tend de plus en plus à disparaître ; l'intérêt personnel devient le dieu inquiétant du jour...

BAUNETIÈRE.

Quand le petit jeune homme très bien entra pour la première fois, le matin, dans les bureaux du banquier, il était ému et heureux.

Emu.. ? C'est sa première place !...

Heureux.. ? C'est la première fois qu'il travaille au sens social du mot... il devient quelqu'un... Enfin, lui aussi, il va gagner de l'argent !..

Les anciens, bons camarades, le mettent aussitôt au courant... dépôt de titres... service des coffres... chèques... coupons... etc.

— Mais surtout, mon cher Monsieur, le travail intéressant, c'est l'ordre de Bourse...

❋

Et un ancien lui explique :

— C'est clair, comme deux et deux font quatre !..

... Notre banque a encaissé de très bonnes valeurs, mais aussi du mauvais papier... tramways de petites villes sud-américaines... mines de plomb... tractions électriques du Mexique... Crédit foncier de Maraoua, etc.

... Ce papier, elle nous charge de l'en débarrasser, et elle nous donne naturellement un bénéfice sur l'affaire... bénéfice d'autant plus grand que le papier est plus mauvais...

... Alors, c'est là où vous donnez votre mesure. On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur... Il y a une manière de cuisiner le client...

— Ainsi, pas plus tard qu'hier, interrompt un autre, un grand maigre enthousiaste, à 9 heures, dès l'ouverture, je vois arriver à mon guichet un bonhomme qui avait décidé d'acheter 30 obligations de chemins de fer à 3 %.

— Mais c'est très bon !.. hasarde timidement le bleu.

— Très bon pour lui, mais pas pour nous !.. En dix minutes, j'avais retourné mon client, et je lui collais pour 15 000 francs de Cucupha. Vous entendez bien... 15 000 !..

Hilarité générale dans le groupe de jeunes gens.

— Est-ce vrai, Max.. ? C'est même vous qui avez donné la seconde signature ! Et comme le patron nous fait 0 fr. 25 %, à 9 h. 10 j'avais gagné mes 37 fr. 50... lesquels j'ai placés sur Sardanapale... lesquels...

❋

— Mais lui.. ? interroge le débutant.

— Qui, lui.. ?

— Le client.. ?

— Ah ! le client !.. Eh bien ! il est parti tout heureux, le cher homme !.. Il n'avait plus de cheveux, mais il faisait sa houppe quand même, tout bardé de ses Cucuphas !..

— Mais c'est quoi au juste, ce Cucupha.. ? Je ne connais pas cette valeur-là !..

— C'est une vague mine de l'Amérique du Sud... Il y a un tas de notices sur elle dans nos W.-C... Oh ! nous sommes honnêtes !.. ça existe... mais si peu !... En tous cas, ici, jeune homme, c'est le premier papier à écouler.

Et comme le novice paraît un peu gêné, l'ancien lui met la main sur l'épaule :

— Mon cher Monsieur, le monde se divise en deux catégories : les *plumeurs* et les *plumés*...

A ce moment, des clients entrent, le téléphone retentit, chacun court à son poste, et la journée commence.

❋

Vivement, le débutant vérifie sa cravate, ses manchettes, son stylo, et attend, un peu ému, *sa première affaire !*

Son voisin est déjà engagé, et essaye un gros monsieur qui se défend bellement :

— Voyons !.. voyons ! !.. C'est pas à un vieux singe comme moi qu'il faut raconter des histoires !..

Attention !.. voici un étranger cossu....

Mais c'est simplement pour descendre à son coffre... Parfait !.. Ceci n'est pas trop difficile.

En remontant, le conscrit se trouve en face d'une dame osseuse qui guette un employé, les autres semblant se fondre devant elle. Et pour cause !.. La dame a des coupons plein les deux mains ; travail long, ennuyeux, compliqué... donc réservé au nouveau venu.

Le jeune homme établit son bordereau pas trop mal.

Mais la dame est très au courant, et, avec une maternité sèche, lui montre quelques petites erreurs, dont une de 50 % dans le coupon hollandais compté 15 francs et qui vaut 30 francs, et dans l'income-tax...

Il écoute la dame en rougissant, tel une jeune fille.

— Oui, Madame !... Parfaitement, Madame !..

❋

Et comme il paraît très doux, aimable et patient, une vieille domestique, à la coiffe bretonne, le guette aussi, voulant évidemment s'adresser à lui.

Elle est très émue... Ce doit être la première fois qu'elle met les pieds dans une banque : des gouttes de sueur lui perlent au front.

— Vous désirez, Madame.. ?

— Voilà, Monsieur !..

Et elle se penche, parlant bas, comme à confesse, gênée par cette grande planche entre eux deux.

— ... Mon maître vient de mourir. Je le sers depuis quarante ans. Il ne me donnait plus de gages, le pauvre homme ! Oh ! je ne lui en demandais pas !.. Je savais qu'il était très serré. Mais il a prévu qu'à mon âge je ne pourrais plus me replacer, et il me laisse, par testament, de quoi vivre dans mon pays...

— Combien.. ?

Elle se pencha plus près et lui glissa dans l'oreille...

— ... 20 000 francs !.. Je les ai là, sur moi !.. Alors, vous comprenez, je voudrais les placer, mais en choses sûres... très sûres... afin que mon petit gas qui est au Maroc puisse les retrouver quand je serai morte... je me remets entre vos mains... j'ai toute confiance en vous...

— ... Cucupha !.. murmure le voisin de droite.

— C'est le moment !.. c'est l'instant !.. aggrave celui de gauche.

❋

Le débutant, à son tour, est ému : sa main tremble sur son stylo, comme elle doit trembler sur le couteau quand on met en « chantier » son premier bourgeois.

S'il la repassait, cette brave femme, au directeur de sa banque.. ? Mais alors !.. c'est la faire dévaliser plus sûrement encore par un autre !.. et elle s'en ira, elle aussi, bardée de Cucuphas...

Il la regarde à la dérobée, en feuilletant la *Cote*. Elle a bien la tête de la vieille servante d'autrefois... des yeux clairs et bons, des veines bleues sur des mains maigres, des rides de travail qui contournent son ossature de Bretonne. C'est malheureux tout de même de ruiner cette pauvre femme !.. Pourtant, il faut bien que le Cucupha s'écoule !.. Et à qui.. ? si ce n'est à cette clientèle-là !..

— Mais, du Cucupha !.. dit à haute voix le voisin qui grille d'intervenir.

❋

Alors, le jeune homme se décide et entraîne la femme dans le fond, au guichet d'un employé en vacances.

— Madame, je vous conseille de mettre vos 20 000 francs en report chez un agent de change, car toute la Chambre des agents répond de votre versement... ou, plus simplement de prendre des obligations de chemin de fer...

Il dit cela très vite, d'une voix basse, avec des yeux inquiets, comme s'il trahissait... Il sent qu'on l'observe... qu'on sera curieux du résultat...

— Mais, insiste la vieille... ce que le monsieur d'à côté vous disait... Comment donc.. ? le.. ?

— Cucupha.. ?

— Oui, c'est ça !..

— Oh ! Madame, croyez-moi... n'en prenez jamais !.. jamais ! !..

❋

Et quand il eut fini et qu'il revint à sa place.

— Eh bien.. ? interrogent les autres... Vous en avez une veine pour commencer !..

Mais lui, tout rougissant, s'excuse...

— Elle m'a fait de la peine, cette pauvre femme !.. Songez, c'était le pain de ses vieux jours !.. Oh !.. je me rattraperai sur un autre client... sur un homme !.. Vous verrez !.. mais vraiment, avec celle-là, je n'ai pas osé marcher pour le Cucupha...

Et les autres, pas méchants pourtant, et qui ne prendraient pas un sou, espèces, dans la poche de Rothschild, s'amusent de la naïve recrue.

— Ce que ça vous passera, jeune homme !..

Et le directeur, en jetant d'un geste sec sur la table le carnet à souches :

— Pas brillant, le début, mon garçon !.. pas brillant !..

PIERRE L'ERMITE.

M. Maurice Barrès à Constantinople

LA CONCLUSION DE SON VOYAGE EN ORIENT

D'un ami résidant à Constantinople.

M. Maurice Barrès a terminé son long voyage en Orient par une rapide visite aux écoles françaises congréganistes de Constantinople. Il y a conquis tout le monde par la simplicité de ses manières, sa bonté attirante et son inlassable dévouement. Il suffisait de l'entendre parler pour sentir à quel point il est pénétré de la grandeur de la mission qu'il s'est donnée.

Le dimanche, 28 juin, la colonie française lui offrit un vin d'honneur en témoignage de sympathie et d'admiration pour son œuvre littéraire et patriotique. S'y trouvaient présents : l'ambassadeur M. Bompard, le consul général M. Agel, toutes les notabilités de la colonie française et les représentants de toutes les Congrégations françaises de la ville. Au discours qui lui fut adressé, M. Barrès répondit en développant le sujet qui lui tient à cœur : le recrutement des missionnaires français. Il dit son admiration pour l'œuvre merveilleuse qu'ils accomplissent en Orient dans des circonstances parfois très pénibles et qui dépasse de beaucoup l'idée qu'il s'en était faite avant son voyage. Il n'hésita pas à déclarer que c'est aux Congrégations que la France doit la situation privilégiée qu'elle possède dans l'empire ottoman. « Cela n'est-il pas pathétique, s'écria-t-il, de voir ces hommes chassés de leur pays qui, sans amertume, poussent ce cri unanime que j'ai entendu partout où je suis passé : « Vive la France ! » Or, ces Congrégations religieuses, dont l'action est si profitable à notre pays, sont menacés d'un terrible danger : la rareté de plus en plus grande des sujets français. Ces communautés continueront leur tâche, mais ce seront demain des sujets de nations rivales qui prendront, dans leur sein, la place laissée vide par les nôtres, et cela sera la ruine de l'influence française. Il faut donc obtenir des Chambres qu'elles permettent aux Congrégations d'avoir en France des maisons de recrutement, afin que les missions soient constamment dirigées par des Français. En terminant, M. Barrès a demandé aux membres de la colonie d'appuyer de tout leur pouvoir le mouvement d'opinion qu'il va créer en France, en signant tous une pétition adressée aux Chambres.

Ce discours, quelque peu insolite dans la colonie où les idées sont le plus souvent un reflet de celles qui sont chères aux sphères gouvernementales, fut chaleureusement applaudi. Nous ne saurions trop remercier M. Barrès de l'ardeur, j'allais dire, de la bravoure qu'il met à défendre une cause aussi noble, alors que tant d'autres cherchent à atténuer la vérité et semblent vouloir se faire pardonner leurs sentiments conservateurs. Dieu veuille qu'il réussisse pour le plus grand bien de l'Eglise et de la France !

Photo Felici

La signature du Concordat entre le Saint-Siège et la Serbie par Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Vatican et M. Vesnitch, ministre plénipotentiaire serbe

LETTRE de S. Em. le cardinal archevêque de Paris

A MM. LES CURÉS DE SON DIOCÈSE à l'occasion de la fermeture des dernières écoles congréganistes

Paris, le 2 juillet 1914.

Monsieur le curé,

Un décret vient de paraître qui ordonne la fermeture des vingt écoles congréganistes que possédait encore le diocèse de Paris.

Pour avoir été prévue, cette mesure n'en est pas moins douloureuse ; pour être prise en exécution d'une loi, elle n'en est pas moins inique, et nous ne pouvons la laisser se consommer sans une énergique protestation.

Nous protestons, au nom des droits supérieurs de la religion et de l'Eglise, contre une proscription qui n'a d'autre motif que le caractère religieux de ses victimes. C'est uniquement parce nos Frères des Ecoles chrétiennes, nos Sœurs des divers Ordres ont consacré leur vie à Dieu dans des Associations approuvées par l'Eglise, qu'on leur interdit de mettre leur dévouement au service des enfants de France : il y a là un attentat contre la plus haute et la plus sacrée de toutes les libertés.

Nous protestons, au nom des droits de ce peuple dont les auteurs de ces proscriptions osent se dire les amis. C'est très librement, en pleine connaissance de cause, et, pour beaucoup, au prix de généreux sacrifices, que des milliers de familles ouvrières envoyaient de préférence leurs enfants aux écoles dirigées par nos religieux et nos religieuses : on leur fait violence en arrachant de force ces enfants aux maîtres et aux maîtresses de leur choix.

Nous protestons au nom même de l'intérêt public. Dans nos écoles congréganistes, les enfants recevaient une instruction aussi développée et aussi soignée que dans n'importe quelles autres : leurs succès dans les examens académiques l'attestaient chaque année avec éclat. Ils y apprenaient en même temps cette morale chrétienne qui est la seule garantie solide de l'ordre social. En outre, leur éducation ne coûtait rien à l'Etat et elle coûtait très peu aux familles parce que nos religieux et nos religieuses se contentaient des plus modiques rémunérations. Supprimer ces maîtres et ces maîtresses si désintéressés, c'est imposer une charge de plus aux finances publiques en détresse.

Dans le présent nos protestations peuvent paraître vaines et sans efficacité ; mais nous avons confiance dans la justice de Dieu qui les entend et dans le bon sens du peuple de France qui tôt ou tard reconnaîtra ses vrais amis et saura imposer le respect de ses libertés.

Aux chers Frères des Ecoles chrétiennes qui vont disparaître du milieu de nous, à nos si dévouées Filles de Charité et à leurs émules des autres Ordres, nous exprimons, en notre nom et au nom des familles de notre diocèse, nos plus vifs regrets, notre inaltérable reconnaissance et notre invincible espérance de les voir un jour revenir dans ces écoles où l'on n'avait à leur reprocher que leurs succès.

En attendant, Monsieur le curé, nous nous efforcerons de rétablir, coûte que coûte, dans toutes nos paroisses, des écoles libres chrétiennes. Nous aurons à vaincre pour cela des difficultés multiples ; il nous faudra plus que doubler nos dépenses ; mais les catholiques comprendront qu'il s'agit de sauver l'âme de nos enfants, et leur générosité ne nous marchandera pas les sacrifices. Les dévouements ne nous feront pas non plus défaut : nous trouverons en nombre suffisant des maîtres et des maîtresses qui, sans avoir la consération religieuse, sauront continuer à nos chers enfants le bienfait si nécessaire d'une éducation chrétienne.

Recevez, Monsieur le curé, l'assurance de nos sentiments bien affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† LÉON-ADOLPHE cardinal AMETTE,
archevêque de Paris.

Justice et tolérance blocardes

La *Semaine religieuse de Coutances* rapporte les faits suivants :

L'Association des Pères de famille de Saint-Lô, au nom des cinq Associations catholiques de la ville, a adressé au Conseil municipal une pétition tendant à ce que les élèves indigents des écoles libres participent aux secours communaux. Déjà, l'an dernier, pareille démarche fut faite et le Conseil refusa. Et il ne s'est pas dégagé en 1914. Les pères de famille faisaient « appel aux sentiments de justice, de liberté et d'égalité » dont se réclament ces messieurs. Eux ont fait un nouvel appel à un sectarisme qui étouffe tous les autres sentiments. Le rapporteur fut M. le docteur Leturc ; il dit que « la loi défend de secourir les écoles libres ». C'est une équivoque voulue : la loi ne défend pas de secourir les *enfants indigents* fréquentant ces écoles ; un arrêt du Conseil d'Etat que nous relevons dans ce numéro, le dit encore ; on le sait d'ailleurs à Saint-Lô, puisque les enfants des écoles libres sont admis à prendre leur repas à la cantine. Mais on ne veut pas l'égalité complète.

A propos d'une autre question, M. Sébire, un peu plus obscur que le candidat blackboulé, mais de même esprit, dit, à la même séance, en parlant du collège : « Notre établissement municipal est dégagé de tout esprit de caste contraire au *progrès moderne.* » Les parents qui ont quelque souci de l'avenir chrétien de leurs enfants sont avertis une fois de plus.

C'est sans doute pour prouver qu'il en est ainsi de tous les établissements universitaires que la distribution de prix du lycée de Coutances a été fixé à la matinée du dimanche 12. Il en fut de même l'an dernier, s'il nous souvient bien. C'est faire savoir aux familles ayant encore la dévotion de la grand'messe que l'on peut se passer d'elles. Qu'elles se le tiennent pour dit !

GAZETTE

Une indignité

M. Charles Galloy, à Germigney, (Haute-Saône) élève une belle famille de 15 enfants : 10 garçons et 5 filles qui s'étagent entre 4 jours et 17 ans. Tous sont en bonne santé. La Société nationale d'encouragement au bien a convoqué cette famille pour lui délivrer dimanche prochain, 5 juillet, au Trocadéro, à Paris, une médaille de vermeil. Mais ses moyens ne lui permettent pas d'y assister. Or, cette famille patriarcale, qui n'a que son travail pour vivre, s'est vu refuser par le Conseil municipal de Germigney l'allocation due aux familles nombreuses. « Et pourtant, écrit le père, j'élève 10 soldats pour la France, j'aurais bien droit à un peu de justice. » Oui, parlez de justice et d'équité à ces tyranneaux de village !

Mais, nous le répétons, l'allocation est *due*. Ne se trouvera-t-il personne à Germigney ou dans les environs pour aider ce bon Français à obtenir justice ?

Le père-soleil

A l'examen du certificat d'études, à Saint-Jean-de-Bournay (Isère), le 27 juin dernier :

L'examinateur. — D'où êtes-vous, ma petite ?
L'enfant. — Je suis de X.
L'examinateur. — Comment vous appelez-vous ?
L'enfant. — Je m'appelle Marie Z.
L'examinateur. — Comment s'appelle votre père ?
L'enfant. — Il s'appelle Pierre Z.
L'examinateur. — Comment s'appelle le père de la terre ?
L'enfant. — Il... s'appelle... le... soleil !
L'examinateur. — C'est « très bien », mon enfant, vous avez « très bien » répondu.

Il est inutile, dit la *Croix de l'Isère*, qui garantit en tous points l'authenticité de ce fait, d'ajouter que l'enfant n'a pas obtenu seulement des « très bien », mais encore son certificat. Et la réponse bêbête du père-soleil ne lui a pas nui, au contraire !

Disons aussi que ce n'est ni dans sa famille ni dans l'enseignement oral de son école que la petite fille a appris cette cosmogonie. Intelligente et probablement sans vocation au petit martyre qu'est un échec, elle a très bien compris ce que son examinateur attendait d'elle. Pourquoi lui demander le nom de son père après lui avoir demandé le sien ? Evidemment pour amener la question du « père de la terre ». L'enfant, voyant qu'elle avait devant elle un sectateur, a risqué le « soleil » comme elle aurait pu lancer le « hasard » ou la « nature ». Tous les mots étaient bons, excepté celui de « Dieu ».

Le coupable, c'est le fonctionnaire payé par l'argent de tous, des catholiques comme des autres, et qui commet un indigne abus de pouvoir, en profitant de son mandat de circonstance pour insulter à la philosophie spiritualiste et à la foi catholique.

Vraiment, quand on entend les échos de pareilles niaiseries, on ne peut que répéter avec Barrès : « Seigneur, pourquoi les avez-vous faits si bêtes ! »

6 juin —

Le 6 juin dernier, dans la chapelle du palais royal de Vienne, les cardinaux Csernoch, archevêque de Gran, primat de Hongrie, et Piffl, archevêque de Vienne, recevaient solennellement la barrette rouge des mains de S. A. I. l'archiduc François-Ferdinand, représentant l'empereur d'Autriche. De grandes réceptions eurent lieu ensuite.

Alcool et salaires féminins

Savez-vous que l'argent dépensé en France à boire de l'alcool est égal au total des salaires payés aux femmes ? — En supprimant l'alcool, on pourrait donc économiser de quoi laisser les femmes au foyer.

Au Maroc

LE COMBAT MEURTRIER DE KENIFRA

On reçoit des détails sur le combat livré par la colonne Claudel.

La colonne se trouvait, vers 6 heures, à environ 4 kilomètres au Sud d'El-Bardj et sur la rive gauche de l'Oum-er-Rebia, quand les premiers détachements ennemis signalèrent leur présence sur la droite par un feu violent, parti des crêtes avoisinantes où les M'Rabtine étaient embusqués. L'action se dessina plus nettement vers 7 heures.

Vers 8 h. 30, des contingents Zaïans, malgré le feu de l'artillerie, se jetèrent avec une furie extraordinaire sur les détachements formant la droite de la colonne et comprenant le bataillon sénégalais Petitdemange, le bataillon de tirailleurs Serigour et le bataillon de tirailleurs marocains Britch, qui durent, pour arrêter l'élan de l'ennemi de plus en plus nombreux, se porter vigoureusement à sa rencontre et le culbuter à la baïonnette. Nos troupes donnèrent alors toute la mesure de leur courage en chargeant avec un entrain admirable un ennemi fanatisé et décidé à mourir sur place.

Un ralentissement momentané de l'élan des Zaïans permit à l'artillerie d'effectuer un tir plus efficace et plus précis qui enferma les contingents Zaïans, plus rapprochés, entre une pluie d'obus qui leur coupaient la retraite et le feu de l'infanterie.

La résistance de l'ennemi ne cessa que vers midi. Les premiers signes de fatigue furent constatés par le ralentissement de son feu et de la vigueur de ses contre-attaques. Vers une heure, les Zaïans abandonnaient le terrain, fuyant en désordre dans la direction du Nord-Est et laissant de nombreux cadavres d'hommes et de chevaux.

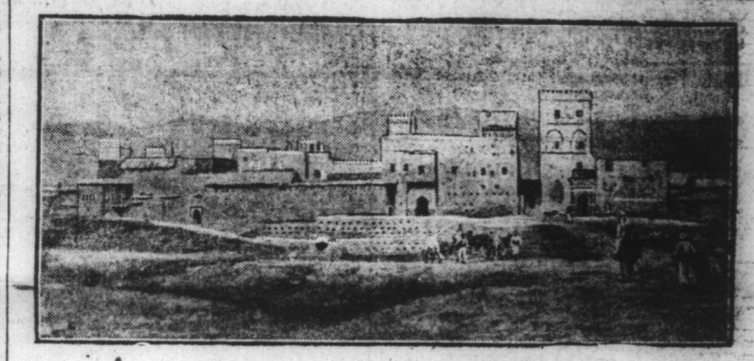

La grande kasba de Kenifra

La déroute de l'ennemi, qui luttait sans fléchir depuis six heures, fut achevée par le feu progressif de l'artillerie et par la fusillade. La colonne Claudel prit le chemin du retour par échelons successifs et sans être inquiétée.

Nos pertes en cette journée où les Zaïans reçurent une terrible leçon, qui ne peut manquer d'influer sur leurs dispositions à notre égard, sont de 17 tués, dont 4 Européens parmi lesquels 1 officier, et de 77 blessés dont 15 Européens, parmi lesquels 2 officiers.

Tandis que la colonne Claudel livrait ce combat, des contingents Chleuhs, venus du Sud et du Sud-Ouest de Kenifra tentaient de s'emparer par surprise du camp qu'ils